

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-14-0758 du 04/12/2014

Arrêtés des 16 juillet, 13 et 22 août 2014

CONCOURS RESERVES DE 2013, POUR L'ACCES AU GRADE D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES

Bureau RH-1C

RÉSUMÉ

Le présent document liste les agents titularisés le 01/09/2014, au grade d'inspecteur des Finances publiques, au titre des concours réservés de 2013.

Date d'application : 16/07/2014

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION, TITULARISATION ET CLASSEMENT DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES.....	3
PARTIE 2 : ARRÊTÉ RAPPORANT NOMINATION, TITULARISATION ET CLASSEMENT DE M. OLIVIER EVRARD DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES.....	7
PARTIE 3 : ARRÊTÉ RAPPORANT ET PORTANT RÉVISION DE LA SITUATION ADMINISTRATIVE DE MME LAURA PLOBNER NÉE NGUYEN DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES.....	9
PARTIE 4 : ARRÊTÉ RAPPORANT ET PORTANT RÉVISION DE LA SITUATION ADMINISTRATIVE DE M. ISMAIL OURZIK DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES.....	11

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION, TITULARISATION ET CLASSEMENT DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES.

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION " ENCADREMENT ET RELATIONS SOCIALES "
BUREAU " CADRES A "
BUREAU RH-1C



ARRÊTÉ n° 1400049 du 16 juillet 2014

portant nomination, titularisation et classement dans le grade d'inspecteur des Finances publiques.

LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS,

Vu la loi n° 71-424 du 10 juin 1971 modifiée portant code du service national ;
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu le décret n° 2006-1827 du 23 décembre 2006 relatif aux règles du classement d'échelon consécutif à la nomination dans certains corps de catégorie A de la fonction publique de l'Etat ;
Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des Finances publiques ;
Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
Vu l'arrêté du 29 juillet 2011 fixant la liste des professions prises en compte pour le classement dans le corps régi par le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 précité ;
Vu la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique ;
Vu les listes des candidats admis aux concours réservés ouverts au titre de 2013 pour le recrutement d'inspecteurs des Finances publiques, d'inspecteurs des Finances publiques affectés au traitement de l'information en qualité d'analyste et d'inspecteurs des Finances publiques affectés au traitement de l'information en qualité de programmeur de système d'exploitation,



ARRÊTE :

Article 1 : Les agents dont les noms suivent, sont nommés, classés et titularisés dans le grade d'inspecteur des Finances publiques à compter du 1^{er} septembre 2014, suite à la prise en compte de services effectués en qualité d'agent public, en application des dispositions de l'article 7 du décret du 23 décembre 2006 sus visé, dans les conditions suivantes :

N° AGORA	CIV	NOM D'USAGE	PRENOM	NOM DE FAMILLE	MODE D'ACCES AU GRADE	DATE D'ACCES AU GRADE	SITUATION DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES				Qualifications informatiques
							GRADE	ECH.	PRISE DE RANG	DATE EFFET PECUNIAIRE	
221587	M.	BERROUBACHE	AMAR	BERROUBACHE	17	01/09/2014	IFiP	03	01/08/2013	01/09/2014	Analyste
221594	MME	RODRIGUES	DOMINIQUE	LAMBERT	17	01/09/2014	IFiP	03	01/09/2013	01/09/2014	Analyste

Nombre d'agents : 2

Article 2 : Les agents dont les noms suivent, sont nommés, classés et titularisés dans le grade d'inspecteur des Finances publiques à compter du 1^{er} septembre 2014, suite à la prise en compte de services effectués en qualité d'agent public, en application des dispositions combinées des articles 7 et 12 alinéa 2 du décret du 23 décembre 2006 sus visé, dans les conditions suivantes :

N° AGORA	CIV	NOM D'USAGE	PRENOM	NOM DE FAMILLE	MODE D'ACCES AU GRADE	DATE D'ACCES AU GRADE	SITUATION DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES				Qualifications informatiques
							GRADE	ECH.	PRISE DE RANG	DATE EFFET PECUNIAIRE	
221582	MME	BESSON	HELENE	RAFFLEGEAU	17	01/09/2014	IFiP	04	22/02/2013	01/09/2014	Analyste
221597	MME	BEZIE	FLORENCE	BEZIE	17	01/09/2014	IFiP	03	13/11/2013	01/09/2014	Analyste
221602	M.	CARRIERE MONTJOSIEU	BRICE	CARRIERE MONTJOSIEU	17	01/09/2014	IFiP	04	16/10/2012	01/09/2014	PSE
221605	M.	CHABAUD	SYLVAIN	CHABAUD	17	01/09/2014	IFiP	04	23/01/2013	01/09/2014	PSE
221589	M.	CORIC	JEROME	CORIC	17	01/09/2014	IFiP	03	16/11/2013	01/09/2014	Analyste
221599	M.	DE BEAUPUIS	BENOIT	DE BEAUPUIS	17	01/09/2014	IFiP	04	03/05/2013	01/09/2014	PSE
221598	M.	LACOTTE	BERTRAND	LACOTTE	17	01/09/2014	IFiP	04	17/03/2013	01/09/2014	PSE

221604	M.	LONGEVILLE	BRUCE	LONGEVILLE	17	01/09/2014	IFiP	04	01/03/2013	01/09/2014	PSE
221593	MME	MARIE	SAMIRA	ALIANE	17	01/09/2014	IFiP	04	20/06/2013	01/09/2014	Analyste
221584	MME	MERLE	STEPHANIE	GANDILHON	17	01/09/2014	IFiP	04	13/09/2013	01/09/2014	Analyste
221583	M.	RAMARD	GILL	RAMARD	17	01/09/2014	IFiP	03	16/11/2012	01/09/2014	Analyste
221595	M.	RAZAFIMANDIMBY	JEAN LUC	RAZAFIMANDIMBY	17	01/09/2014	IFiP	05	02/12/2013	01/09/2014	Analyste
221580	MME	SANCHEZ	EDITH	SANCHEZ	17	01/09/2014	IFiP	03	13/11/2012	01/09/2014	/
221601	M.	TRONCAL	YANNICK	TRONCAL	17	01/09/2014	IFiP	03	01/03/2013	01/09/2014	PSE

Nombre d'agents : 14

Article 3 : Les agents dont les noms suivent, sont nommés, classés et titularisés dans le grade d'inspecteur des Finances publiques à compter du 1^{er} septembre 2014, en application des dispositions de l'article L63 du code du service national et suite à la prise en compte de services effectués en qualité d'agent public, en application des dispositions de l'article 7 du décret du 23 décembre 2006 sus visé, dans les conditions suivantes :

N° AGORA	CIV	NOM D'USAGE	PRENOM	NOM DE FAMILLE	MODE D'ACCES AU GRADE	DATE D'ACCES AU GRADE	SITUATION DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES				SERVICE NATIONAL UTILISE	Qualifications informatiques
							GRADE	ECH.	PRISE DE RANG	DATE EFFET PECUNIAIRE		
221600	M.	BATHANY	BERTRAND	BATHANY	17	01/09/2014	IFiP	03	01/08/2013	01/09/2014	10 mois	PSE
221603	M.	EVARD	OLIVIER	EVARD	17	01/09/2014	IFiP	03	01/06/2013	01/09/2014	1 an	PSE

Nombre d'agents : 2

Article 4 : Les agents dont les noms suivent, sont nommés, classés et titularisés dans le grade d'inspecteur des Finances publiques à compter du 1^{er} septembre 2014, en application des dispositions de l'article L63 du code du service national et suite à la prise en compte de services effectués en qualité d'agent public, en application des dispositions combinées des articles 7 et 12 alinéa 2 du décret du 23 décembre 2006 sus visé, dans les conditions suivantes :

N° AGORA	CIV	NOM D'USAGE	PRENOM	NOM DE FAMILLE	MODE D'ACCES AU GRADE	DATE D'ACCES AU GRADE	SITUATION DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES				SERVICE NATIONAL UTILISE	Qualifications informatiques
							GRADE	ECH.	PRISE DE RANG	DATE EFFET PECUNIAIRE		
221606	M.	ANTUNES	PATRICK	ANTUNES	17	01/09/2014	IFiP	04	16/08/2014	01/09/2014	10 mois	PSE
221585	M.	BEZAGU	EMMANUEL	BEZAGU	17	01/09/2014	IFiP	05	01/05/2014	01/09/2014	10 mois	Analyste
221591	M.	DUVAL	ALEXANDRE	DUVAL	17	01/09/2014	IFiP	05	09/07/2013	01/09/2014	10 mois	Analyste
221596	M.	GUYOT	PATRICK	GUYOT	17	01/09/2014	IFiP	05	16/01/2013	01/09/2014	1 an	Analyste

221588	M.	KORCHIA	LAURENT	KORCHIA	17	01/09/2014	IFiP	05	16/03/2013	01/09/2014	10 mois	Analyste
221590	M.	NOIROT	JEAN-PIERRE	NOIROT	17	01/09/2014	IFiP	04	01/09/2014	01/09/2014	1 an	Analyste
221592	M.	TRUFFIER	LAURENT	TRUFFIER	17	01/09/2014	IFiP	04	11/10/2012	01/09/2014	1 an	Analyste

Nombre d'agents : 7

Article 5 : L'agente dont le nom suit, est nommée, classée et titularisée dans le grade d'inspecteur des Finances publiques à compter du 1^{er} septembre 2014, suite à la prise en compte de périodes d'activités professionnelles accomplies sous un régime juridique autre que celui d'agent public, en application des dispositions combinées de l'article 9 du décret du 23 décembre 2006 et de l'article 1 de l'arrêté du 29 juillet 2011 sus visé, dans les conditions suivantes :

N° AGORA	CIV	NOM D'USAGE	PRENOM	NOM DE FAMILLE	MODE D'ACCES AU GRADE	DATE D'ACCES AU GRADE	SITUATION DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES				Qualifications informatiques
							GRADE	ECH.	PRISE DE RANG	DATE EFFET PECUNIAIRE	
221581	MME	PLOBNER	LAURA	NGUYEN	17	01/09/2014	IFiP	03	26/05/2013	01/09/2014	/

Nombre d'agent : 1

Article 6 : L'agent dont le nom suit, est nommé, classé et titularisé dans le grade d'inspecteur des Finances publiques à compter du 1^{er} septembre 2014, en application des dispositions de l'article L63 du code du service national et suite à la prise en compte de périodes d'activités professionnelles accomplies sous un régime juridique autre que celui d'agent public, en application des dispositions combinées de l'article 9 du décret du 23 décembre 2006 et de l'article 1 de l'arrêté du 29 juillet 2011 sus visé, dans les conditions suivantes :

N° AGORA	CIV	NOM D'USAGE	PRENOM	NOM DE FAMILLE	MODE D'ACCES AU GRADE	DATE D'ACCES AU GRADE	SITUATION DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES				SERVICE NATIONAL UTILISE	Qualifications informatiques
							GRADE	ECH.	PRISE DE RANG	DATE EFFET PECUNIAIRE		
221586	M.	OURZIK	ISMAIL	OURZIK	17	01/09/2014	IFiP	06	01/09/2013	01/09/2014	2 ans	Analyste

Nombre d'agent : 1

Article 7 : Cet arrêté sera notifié à qui de droit.

PARIS LE 16 JUILLET 2014
L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES
CHEF DU BUREAU

XAVIER MENETTE

PARTIE 2 : ARRÊTÉ RAPPORTANT NOMINATION, TITULARISATION ET CLASSEMENT DE M. OLIVIER EVRARD DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES.

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION " ENCADREMENT ET RELATIONS SOCIALES "
BUREAU " CADRES A "
BUREAU RH-1C



ARRÊTÉ n° 1400059 du 13 août 2014

rapportant nomination, titularisation et classement de M. Olivier EVRARD dans le grade d'inspecteur des Finances publiques.

LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS,

Vu la loi n° 71-424 du 10 juin 1971 modifiée portant code du service national ;
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu le décret n° 2006-1827 du 23 décembre 2006 relatif aux règles du classement d'échelon consécutif à la nomination dans certains corps de catégorie A de la fonction publique de l'Etat ;
Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des Finances publiques ;
Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
Vu l'arrêté du 29 juillet 2011 fixant la liste des professions prises en compte pour le classement dans le corps régi par le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 précité ;
Vu la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique ;
Vu les listes des candidats admis aux concours réservés ouverts au titre de 2013 pour le recrutement d'inspecteurs des Finances publiques, d'inspecteurs des Finances publiques affectés au traitement de l'information en qualité d'analyste et d'inspecteurs des Finances publiques affectés au traitement de l'information en qualité de programmeur de système d'exploitation,
Vu la demande de l'intéressé en date du 13 août 2014,



ARRÊTE :

Article 1^{er} : Les dispositions de l'arrêté du 16 juillet 2014 sont rapportées en tant qu'elles avaient pour effet de nommer, classer et titulariser dans le grade d'inspecteur des Finances publiques, M. Olivier EVRARD (n° 221603) avec effet au 01.09.2014.

Article 2 : Suite à sa demande en date du 13 août 2014 de renonciation au bénéfice du concours réservé affecté au traitement de l'information en qualité de programmeur de système d'exploitation, la situation administrative M. Olivier EVRARD (n° 221603) est révisée dans les conditions suivantes.

N° identification	Nom Prénom	Situation ancienne dans le grade d'inspecteur des Finances publiques			
		Date d'accès au grade	Echelon	Date de prise de rang	Date d'effet pécuniaire
221603	M. Olivier EVRARD	01/09/2014	03	01/06/2013	01/09/2014

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

PARIS LE 13 AOÛT 2014
 POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
 L'ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES
 ADJOINT AU CHEF DU BUREAU

THIERRY PINTARD

PARTIE 3 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT RÉVISION DE LA SITUATION ADMINISTRATIVE DE MME LAURA PLOBNER NÉE NGUYEN DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES.

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION " ENCADREMENT ET RELATIONS SOCIALES "
BUREAU " CADRES A "
BUREAU RH-1C



ARRÊTÉ n° 1400064 du 22 août 2014

Rapportant et portant révision de la situation administrative de Mme Laura PLOBNER née NGUYEN dans le grade d'inspecteur des Finances publiques.

LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS,

Vu la loi n° 71-424 du 10 juin 1971 modifiée portant code du service national ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 2006-1827 du 23 décembre 2006 relatif aux règles du classement d'échelon consécutif à la nomination dans certains corps de catégorie A de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté du 29 juillet 2011 fixant la liste des professions prises en compte pour le classement dans le corps régi par le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 précité ;

Vu la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique ;

Vu les listes des candidats admis aux concours réservés ouverts au titre de 2013 pour le recrutement d'inspecteurs des Finances publiques, d'inspecteurs des Finances publiques affectés au traitement de l'information en qualité d'analyste et d'inspecteurs des Finances publiques affectés au traitement de l'information en qualité de programmeur de système d'exploitation,

Vu l'arrêté 1400049 du 16 juillet 2014 portant nomination, titularisation et classement dans le grade d'inspecteur des Finances publiques,

Vu les pièces complémentaires fournies par l'intéressée en date du 31 juillet 2014,



ARRÊTE :

Article 1^{er} : Les dispositions de l'arrêté 1400049 du 16 juillet 2014 sont rapportées en tant qu'elles avaient pour effet de nommer, classer et titulariser dans le grade d'inspecteur des Finances publiques, Mme PLOBNER Laura née NGUYEN (n° 221581).

Article 2 : La situation administrative de Mme PLOBNER Laura née NGUYEN (n° 221581) est révisée dans les conditions suivantes.

N° identification	Nom Prénom	Situation ancienne dans le grade d'inspecteur des Finances publiques				Situation nouvelle dans le grade d'inspecteur des Finances publiques		
		Date d'accès au grade	Ech.	Date de prise de rang	Date d'effet pécuniaire	Ech.	Date de prise de rang	Date d'effet pécuniaire
221581	Mme PLOBNER Laura	01/09/2014	03	26/05/2013	01/09/2014	03	23/01/2013	01/09/2014

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

PARIS LE 13 AOÛT 2014
 POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
 L'ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES
 ADJOINT AU CHEF DU BUREAU

THIERRY PINTARD

PARTIE 4 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT RÉVISION DE LA SITUATION ADMINISTRATIVE DE M. ISMAIL OURZIK DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES.

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION " ENCADREMENT ET RELATIONS SOCIALES "
BUREAU " CADRES A "
BUREAU RH-1C



ARRÊTÉ n° 1400065 du 22 août 2014

Rapportant et portant révision de la situation administrative de M. Ismail OURZIK dans le grade d'inspecteur des Finances publiques.

LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS,

- Vu la loi n° 71-424 du 10 juin 1971 modifiée portant code du service national ;
- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- Vu le décret n° 2006-1827 du 23 décembre 2006 relatif aux règles du classement d'échelon consécutif à la nomination dans certains corps de catégorie A de la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 29 juillet 2011 fixant la liste des professions prises en compte pour le classement dans le corps régi par le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 précité ;
- Vu la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique ;
- Vu les listes des candidats admis aux concours réservés ouverts au titre de 2013 pour le recrutement d'inspecteurs des Finances publiques, d'inspecteurs des Finances publiques affectés au traitement de l'information en qualité d'analyste et d'inspecteurs des Finances publiques affectés au traitement de l'information en qualité de programmeur de système d'exploitation,
- Vu l'arrêté 1400049 du 16 juillet 2014 portant nomination, titularisation et classement dans le grade d'inspecteur des Finances publiques,
- Vu la demande de l'intéressé du 28 août 2014,



ARRÊTE :

Article 1^{er} : Les dispositions de l'arrêté 1400049 du 16 juillet 2014 sont rapportées en tant qu'elles avaient pour effet de nommer, classer et titulariser dans le grade d'inspecteur des Finances publiques, M. Ismail OURZIK (n° 221586).

Article 2 : La situation administrative de M. Ismail OURZIK (n° 221586) est révisée dans les conditions suivantes.

N° identification	Nom Prénom	Situation ancienne dans le grade d'inspecteur des Finances publiques				Situation nouvelle dans le grade d'inspecteur des Finances publiques		
		Date d'accès au grade	Ech.	Date de prise de rang	Date d'effet pécuniaire	Ech.	Date de prise de rang	Date d'effet pécuniaire
221586	M. Ismail OURZIK	01/09/2014	06	01/09/2013	01/09/2014	04	01/09/2013	01/09/2014

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

PARIS LE 13 AOÛT 2014
 POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
 L'ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES
 ADJOINT AU CHEF DU BUREAU

THIERRY PINTARD

BOFiP Direction générale des Finances publiques	Directeur de publication : Bruno Parent	ISSN 2268-0756
--	---	----------------